LA FÊTE DES AMICALES
de sous-officiers de réserve de la première région, à Cambrai

D'importantes manifestations marquèrent dimanche à **Cambrai** la fête des amicales de Sous-officiers de réserve de toutes armes : exercices, défilés, manifestations du Souvenir et banquet officiel, tel furent les actes principaux de cette journée qui réunit en la Cité de Martin et Martine les S.O.R. de la 1re région.

Malheureusement la pluie se mit de la partie et durant la matinée et une bonne partie de l'après-midi ce fut sous une pluie battante que les S.O.R. et le public participerent courageusement aux différentes manifestations.

Le matin, à 8 h., il y eut la messe à la Cathédrale, au cours de laquelle les drapeaux des S.O.R. du Génie et de l'Artillerie furent bénis par Mgr Deschrever, représentant Mgr l'archevêque. Une allocution partiotique fut prononcée par le chanoine Laguier, en présence des amicales du Génie, de l'Artillerie, des délégations de sociétés d'anciens militaires.

L'exercice du génie

A 9 h. 30, les Sous-officiers de réserve du Génie ainsi qu'un détachement du 3e Génie d'Arras, devaient participer à la construction de ponts et d'une passerelle que devaient franchir l'artillerie et l'artillerie motorisée.

Les autorités sur le perron : MM. DANIEL-VINCENT ; DELTOUR, Maire ; BERSEZ, Sénateur ; PELLETIER, S.-Préfet ; CARPENTIEZ et ROSE, Adjoints. (Ph. Réveil)

L'eau du ciel ajouta un complément de difficultés à cet exercice très intéressant qui fut d'ailleurs suivi en dehors d'un contingent important de militaires de l'active et de la réserve, par une nombreuse foule qui prit un vif intérêt à la construction des ouvrages, œuvres rapides solides et éphémères à la fois.

De 9 h. 30 à 11 h., cet exercice se déroula en présence de MM. le général Nicole de Lille ; le colonel Thouesnon, du 3e Génie ; du lieutenant-colonel Sabatier, du commandant Duverge du 3e Génie ; du colonel Eudes, du 15e R. A. de Douai ; du colonel Lapenne, commandant le 1er R I. ; de nombreux officiers de l'active et de la réserve. Au micro, le lieutenant Girard expliquait et commentait les diverses manœuvres, rendant celles-ci plus compréhensibles.

Des éléments du train des équipages de Lille avec l'adjudant Picard, s'occupaient de la circulation des voitures.

C'est dans le bras-mort du canal à proximite du Pont tournant de Selles qu'eurent lieu les divers exercices : établissement de passerelle, sur laquelle passèrent chevaux, hommes et voiturettes avec matériel ; pont de bateaux avec équipages 35 pouvant supporter une charge de 11 tonnes qui fut empruntè par l'artillerie de 155 avec des camions et tracteurs ; radeau fait avec des sacs « Habert » qui transporta d'une rive à l'autre les chenillettes.

La remise des drapeaux

A l'issue de ces manœuvres qui furent accomplies à l'entière satisfaction des autorités en dépit de la difficulté créée par le mauvais temps, avec le concours des S.O. de réserve et des éléments d'active, les S.O.R. ayant en tête la musique du 3e Génie d'Arras, se dirigèrent vers la place A Briand, par les rues de Douai et des Capucins.

Sur la Place, face à l'Hôtel de Ville, s'étaient massées les délégations d'amicales de S.O.R. : Aviation, de Compiègne ; Infanterie, de Marquion, Cambrai; Génie, de Lille, Tourcoing, Wattrelos, Denain, Maubeuge, Cambrai ; Artillerie, de Cambrai, etc... avec leurs drapeaux.

Sur le perron se trouvaient MM. Daniel-Vincent, senateur du Nord, président de la Commission sénatoriale de l'Armée, ancien ministre ; Paul Bersez, sénateur de Cambrai ; Pelletier, sous-préfet de Cambrai ; le colonel Hanaut, commandant d'armes ; le colonel Lepenne, commandant le 1er R. I. ; Houillon, conseiller général ; Deltour, maire de Cambrai, avec ses adjoints ; les conseillers municipaux ; Bricout, avec les infirmières de la S.B.M. ; Voituriez, du Souvenir Français ; de nombreux officiers, etc...

La musique du 3e Génie prêta son concours à cette cérémonie et M. le commandant Ebel, au nom du général Doumenc, commandant la 1re region, remit les drapeaux à l'Amicale du Génie et de l'Artillerie.

Hommages aux Morts

Puis le cortège se forma, très long, il comprenait en tête la musique du 3e Génie ; les autorités ; les drapeaux des sociétés et amicales ; les délégués d'amicales porteurs de trente gerbes ; les sociétés d'anciens militaires, etc...

Passant entre deux haies de spectateurs, il arriva au monument de la Victoire et la masse de pierre élevée à la gloire de nos armées victorieuses fut entourée d'une foule recueillie. Le lieutenant de réserve Cappelle, du Génie appela les chefs d'unité à déposer les fleurs, puis demanda la minute de recueillement. Ensuite le cortège se reforma et la même cérémonie se reproduisit au monument aux morts des régiments de Cambrai.

Un concert très artistique fut exécuté par la musique du 3e Génie, place A. Briand, dès 12 h. 30, en présence d'un nombre imposant d'auditeurs, puis les assistants se rendirent ensuite au grand banquet de 325 couverts en la salle des cérémonies de l'Hôtel de Ville.

Le Banquet

La salle avait reçu à cette occasion une remarquable décoration formant un cadre de circonstance pour la grande journée des S.O.R

A la table d'honneur se trouvaient MM. le général Doumenc, commandant la 1re région, qui présidait ; Daniel-Vincent et Paul Bersez, sénateur ; Pelletier, sous-préfet ; Deltour, maire ; Houillon, conseiller général ; les colonels Thouesnon, Hanaut, Lapenne, Eudes ; de la Roche ; le commandant Edde ; Herbin, président des S.O.R. de Cambrai ; Gaydet, président de la Fédération du Nord des Amicales de S.O.R. ; le commandant Taquet, le capitaine Sailly ; Gillet, commissaire de police ; le lieutenant Girard ; Quiévreux, du Génie ; Duhamel, de l'Artillerie ; Vergniole, de l'Infanterie, etc...

Au champagne prirent la parole MM. Pelletier, sous-préfet ; Quiévreux ; Deltour, Bersez, Daniel-Vincent ; Gaydet ; le colonel Thouesnon et le général Doumenc.

A 17 h., un concert de l'Harmonie municipale au Jardin public eut son contingent imnportant d'auditeurs et le soir, en la salle des cérémonies, une sauterie amicale, termina dans la gaîté cette importante journée

L. D.

Une grande Manifestation Philatélique s'est déroulée hier A SAINT-AMAND-LES-EAUX

POUR LES AMATEURS DE TOUS LES PAYS DU MONDE, UN BUREAU DE POSTE SPÉCIAL A APPOSÉ LE CACHET POSTAL UNIQUE DE CETTE MÉMORABLE JOURNÉE

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Saint-Amand, la vieille cité aux si curieux souvenirs historiques a été hier le théâtre d'une imposante manifestation philatélique qui amena dans la ville la grande foule de tous les amateurs et collectionneurs de timbres en même temps que de nombreux curieux qui voulaient profiter de la circonstance pour passer une agréable journée dans le cadre charmant de la cité amandinoise que parent des multiples attraits d'une proche et majestueuse forêt, de son établissement thermal, de ses monuments et d'un programme exceptionnel de festivités.

La municipalité amandinoise avait gracieusement mis à la disposition des organisateurs, les membres du groupement philatélique du Hainaut français, l'ancienne mairie, vestige de l'antique et importante abbaye.

Deux salles du bâtiment avaient ete réservées pour l'exposition des collections, quelques unes des plus belles de France et de Belgique.

Dans une autre salle, celle de la Justice de Paix, les administrations postale, regionale et locale, avaient établi un bureau de poste provisoire et jamais bureau de poste n'eut autant de clients que celui de l'exposition, car il emettait un cachet spécial qui constituait pour les philatélistes un document unique et précieux.

A travers le monde entier, les services postaux transmettent aujourd'hui les cartes timbrées à l'exposition de Saint-Amand et il n'est pas un philatéliste qui ne conserve désormais le souvenir de cette manifestation régionale, en même temps qu'un souvenir de l'actif club organisateur, le jeune groupement du Hainaut français dont l'initiative a été couronnée de succès.

L'inauguration

L'exposition fut inaugurée hier matin, à neuf heures par MM. Charles Gaubert, sous-préfet de Valenciennes ; Ernest Couteaux, vice-président du Conseil général, maire de Saint-Amand; Jules Davaine, président du Syndicat d'initiative et conseiller général, et de nombreuses personnalités du monde de la philatélie, MM. Maurice Picard, membre de l'Académie de philatélie ; Hamy, vice-président de la Fédération des Sociétés françaises ; Izelain, directeur des postes, à Saint-Amand, représentant l'administration ; Platel, secrétaire général de la mairie de Saint-Amand ; Jouffret, commissaire de police de St-Amand, etc.

Ces visiteurs officiels furent reçus par MM. Deltenre, président du groupement du Hainaut français ; Laurent, vice-président, et les membres du comité ; Cacheux, président et Dath, vice-président de la Section amandinoise ; Leclercq, président de la section de Denain ; Pierre, président à Aniche ; Joly, président à Condé, etc.

Les visiteurs tinrent à exprimer leurs félicitations aux organisateurs, devant le magnifique effort accompli et le remarquable résultat qu'ils ont obtenu. M. Deltenre, au nom de la société, adressa à M. Ernest Couteaux et aux édiles amandinois les remerciements des organisateurs pour l'accueil et l'aide qu'ils ont reçu.

De merveilleuses collections

Quelques mots de l'exposition, où l'on trouve, dans une première salle, une superbe étude des vieilles émissions de Belgique, présentée par M. Crustin. Celui-ci présenta également les diverses oblitérations ordinaires, extraordinaires ou rares. Parmi les pièces, plusieurs sont connues à un exemplaire seulement.

La deuxième salle montre, dans un vaste diorama, des ensembles complets des divers pays. Les précurseurs, les entiers y ont aussi leurs places. Tout un panneau représente les timbres de travaux d'art, un autre, celui des edifices publics, celui de l'aéronautique, les timbres de deuil, etc.

Par la multiplicité, la beauté, la richesse des collections exposées, c'est une gamme infinie de couleurs en même temps qu'un véritable musée consacré à l'histoire, à la géographie, aux sciences et aux arts de tous les pays, qui s'offrent aux yeux émerveillés des visiteurs.

Une journée bien remplie

L'exposition resta ouverte durant toute la journée. Après l'inauguration, un concert de carillon fut donné par le maître Lannoy, qui égrena sur les cloches de l'ancienne abbaye les vieux airs régionaux, puis à midi, un banquet fut servi à l'Hôtel Levan, sous la presidence de M. Ernest Couteaux.

L'après-midi arrivèrent de nombreux délégués des sociétés philatéliques régionales et ce fut encore la grande foule qui s'attarda dans l'exposition, avant d'aller braver le mauvais temps pour faire à la cité thermale la visite qui s'impose.

B.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

LA FÊTE DES MÈRES

La cérémonie officielle de la Fête des Mères avait réunie dimanche à 10 h. de nombreuses familles dans la salle des ventes de la Chambre de Commerce. M. Paul Michaux, président du Comité était entouré de MM. Jules Delerue, président de la Fédération des Unions de familles nombreuses ; Paul Mullier, président du tribunal de Commerce ; Joseph Wibaux, président des œuvres d'après-guerre ; Poissonnier, président de la Caisse d'épargne ; Ch. Huet, fils, vice-président de la Chambre de Commerce ; A. Scherpereel, agent général de la Caisse d'Epargne ; Victor Prouvost, V. Hache, etc.

Après l'allocution de M. Michaux, qui célébra les mérites des Mamans et remercia tous ceux qui avaient contribué au succès de cette manifestation, notamment le secrétaire général, M. Victor Prouvot, dont il loua le dévouement, M. J. Delerue témoigna la gratitude des unions de familles nombreuses au Comité organisateur.

On procéda ensuite à la remise des diplômes de medailles aux mamans décirées, à la lecture du palmarès du concours du compliment à la maman, dont les cinq premières œuvres primées furent lues. Un intermede du Petit Monde de Tourcoing fut fort goûté.

Voici les noms des mamans décorées :

MÉDAILLES DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Médailles d'or. — Mmes Aubourg-Dubois ; Dumoulin-Vanderberghe ; Lepoutre-Desurmont.

Médaille d'argent. — Mmes Beyt-Capelle Palmyre ; Boulanger-Boulaert ; Mory-Caridos ; Buttin-Debruyne ; Vve Petit-Rouger ; Rousseaux-Piette ; Van Hooland-Pollet ; Capelle-Van Santfort; Lepelve-Pille.

Médaille de bronze. — Mmes Bleuez-Bayart Madeleine; Brame-Struyve Marcel ; Brion-Guenard Madeleine ; Clembet-Haroux Maria ; Colpaert-Merpoel Maria ; Crespin-Codderidge Yvonne ; Crispyn-Damset Aurélie ; Derlander-Delannoy Yvonne; Degransart-Delanno Cy. ; Deleporte-Delattre Odile ; Delescluse-Mahieu Elisa ; Delobel-Coulier Yvonne ; Deroissart-Leclercq Marthe ; Desseaux-Vanderdonck Fern. ; Devos-Dubrulle Yvonne ; Ducatel-Foucart Alida ; Duhayon-Hureau Palmyre ; Duquesnoy-Monsoin Laure ; Evely-Malfait Flore ; Gaulier-Bype ; Herreman-Vanspelt Joséphine ; Hurtebise-Carpentier Adèle ; Lahaut-Willaert Rosa ; Leclercq-Veerbecke Gabrielle ; Lemaire-Lequame Marie ; Lemaire-Sennevort Marie ; Luysch-Denuyser Lucienne ; Machu-Ringo Germaine ; MaertensDevogelaere Flore ; Spriet-Hirour Jeanne ; Vancaekelbeke-Bataille Marie ; Van de Plaasche-Van Manbrouck ; Vanderplecel-Labaye ; Van Laer-Bauwens ; Vve Verin-Masure Marie ; Wild-Guenot Marie.

PALMARES DU CONCOURS DU COMPLIMENT A LA MAMAN

Voici la liste des élèves qui ont été récompensés :

Desmons Charlotte, école Olivier-de-Serres, médaille d'argent de la ville de Roubaix ; Derra Albert, école Saint-Joseph, médaille de la ville de Roubaix; Frémery Pierre, école rue Decrème, médaille de la Chambre de Commerce ; Fourlinnie Thérèse, ecole de l'Immaculée?-Conception, médaille de la Chambre de Commerce ; Pannier Lucienne, école de la rue du Coq-Français, plaquette des Amis de Roubaix ; Vanspeyerouck Paule, Institution N.-D. de Toute Bonté, plaquette des Amis de Roubaix.

Ont obtenu un portefeuille. — Mithinity de Gourieff Alexandre ; Lecat Pierre ; Vancaekenbergue Jackie ; Detalericla Jacques ; Larivière Jacques ; Larivière Paul ; Evely Victor ; Lequeux Robert ; Spender Henri ; Debooschère Julien ; Lejeune Pierre-Raymond.

Ont obtenu un nécessaire à ouvrage. — Larnou L. ; Jossion Anne-Marie ; Van Hende Irène ; Gadenne J. ; Delespaul A. ; Desmulliers Jeanne ; Allewaert Marie-Thérèse ; Declercq Françoise ; Delescluse Thérèse ; François Antoinette ; Waeles Emilienne ; Vincent Hélène ; De Bruyne Odette ; Dubois Marthe ; Narcy Léona ; Thieffry Paulette; Van Roosbeke Jeanne ; Cammaes Ginette ; Clayes Gisèle ; Macarez Jacqueline ; Trillet Jacqueline ; Watteau Jacqueline.

ECOLES LIBRES DE ROUBAIX. — **Garçons.** .. Un livret de 66 fr. est attribué à : Debra Albert ; Mithinitry de Gourieff Alexandre.

Un livret de 50 fr. : Vancaekenberghe Jackie ; Lecat Pierre.

Un livret de 40 fr. : Devalariola Jacques ; Larivière Paul ; Roland Claude.

Filles. — Livret de 66 fr. : Foulienie Thérèse, Vaneueybrouck Paule et Larecu L.

Un livret de 50 fr. : Josson Anne-Marie ; Van Heende Irène ; Gadenne J. ;elepaul A.

Un livret de 40 fr. : Descullière Jeanne ; Allemanet Marie-Thérèse ; Declercq Françoise ; Delescluse Thérèse ; François Antoinette; Warlet Emilienne.

ECOLES PUBLIQUES. — **Garçons.** — Livret de 66 fr. : Premrie Pierre et Evely Victor.

Livret de 50 fr. : Lequeux Robert et Spender Henri.

Livret de 40 fr. — Debooschère Julien ; Lejeune Pierre-Raymond ; Scheepers Victor.

Filles. — Livret de 66 fr. : Desmons Charlotte, Pannier Lucienne et Vincent Hélène.

Livret de 50 fr : De Bruyne Odette; Dubois Marthe ; Marcy Léona ; Thieffry Paulette ; Van Roosbeke Jeanne.

Livret de 40 fr. : Cammaes Ginette ; Clayes Gisèle ; Macarez Jacqueline ; Trillet Jacqueline ; Watteau Jacqueline.

A TRAVERS LA VILLE

LES VOLS DE VÉLOS

Mme Jeanne Montagne, demeurant 128, rue Pierre-de-Roubaix, déposa dans la cour de l'estaminet, 118, rue du Grand-Chemin, son vélo valant 1.150 fr. Vers 1 h. du matin, elle constata la disparition de sa précieuse machine et elle déposa une plainte au poste central de police. Elle déclara que ses soupçons se portaient sur un certain client qui quitta furtivement l'établissement quelques minutes avant la constatation de la disparition. M. Uriac, commissaire de permanence, a chargé le Service de la Sûreté de rechercher le présumé coupable.

— Mme Danguien, née Emma Chieux, 26 ans, bobineuse, demeurant à Roubaix, 354, rue Ingres, avait déposé, dimanche matin, vers 8 h., sa bicyclette contre la haie d'un jardin ouvrier de la rue Ingres. Quand elle voulut le reprendre quelques minutes plus tard, elle en constata la disparition. Mais l'une de ses parentes avait remarqué qu'une femme, Mme Liagre-Cardon, demeurant 71, avenue A.-Motte, s'était attardée auprès de la machine. Le commissaire de police, M. Uriac, et M. Le Pape, son secrétaire, se rendirent à cette adresse, où ils trouvèrent effectivement la bicyclette disparue. Mme Cardon a déclaré qu'elle avait supposé que la machine, qui était dépourvue de plaque d'identité, avait été abandonnée, et qu'elle l'avait emmenée chez elle avec l'intention de la remettre plus tard à la police. Un procès-verbal a été transmis au Parquet.

— M. Alfred Ponthieu, ouvrier agricole, demeurant à Mouvaux, rue Mirabeau, ferme Masure, avait déposé, dimanche matin, vers 8 h., sa bicyclette à la porte de l'estaminet Demon, quai de Rouen. On la lui vola. Enquête par M. Uriac, commissaire de permanence.

LE SAC A MAIN DISPARAIT

Mme Vve Dansette, née Marie Maury, 54 ans, servante, sans domicile fixe, a déposé plainte pour vol de son sac à main, renfermant 160 fr. Le larcin a été commis par un Belge, qui accompagnait la quinquagénaire dans un café de la rue d'Alsace, à l'angle du boulevard d'Armentières. Enquête en cours

COLLISION

Dimanche, une collision s'est produite boulevard Gambetta entre une auto conduite par M. Armand Danion, forain à Versailles, et celle de M Arthur Coquet, 62 ans, demeurant rue d'Alsace, 33, à Roubaix, pilotée par M. Jerôme Messiaene, demeurant même rue, 56.

M. et Mme Choquet et Mme Messiaene, qui se trouvaient dans cette dernière voiture, ont été contusionnés. Dégâts matériels aux deux autos.

Exigez le Vélo LIBERTY (COURRIERES).

L'Assemblée de l'Association des Anciens Artilleurs Français

Dimanche, à 11 h., les membres de l'association des anciens artilleurs français se sont réunis en leur siège, café de la Ligue des Sports, 1, rue du Moulin, sous la présidence de M. Albert Delespierre, entouré de MM. Paul Flament et Jean-Baptiste Liagre, vice-présidents ; Louis Tonnelle, secrétaire, et Henri Marescaux, membre de la commission.

En ouvrant la séance, le président remercia les nombreux membres présents et présenta la bienvenue à tous. Lecture du procès-verbal et du rapport moral de la session écoulée fut faite par le secrétaire et il fut constaté que la situation du groupement était florissant et que les adhérents sont plus nombreux que jamais, grâce à l'activité des membres du comité directeur. Ensuite, le trésorier rendit compte de sa gestion. Les deux rapports furent adoptés à l'unanimité.

Après l'examen de quelques questions d'ordre intérieur, le président eut un mot aimable pour tous ses collaborateurs et c'est avec satisfaction qu'il constate la vitalité du groupement. La réunion se termina par le tirage d'une tombola.

L'Assemblée Générale des Mutuelles de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens

Cette assemblée qui s'est tenue dimanche à 10 h., dans la salle du gymnase, réunissait un grand nombre d'adhérents sous la présidence de MM. Robyn et Deledalle, entourés des membres du conseil d'administration.

Mutuelle maladie. — Après la lecture du bilan de l'année 1937, M. Robyn est heureux de constater que les recettes ont couvert les dépenses, malgré l'âge des sociétaires ; l'actif s'élevant à 50.304 fr. 22 est rassurant pour l'avenir de la société. Il énumère les nouveaux avantages accordés par la caisse chirurgicale : remboursement de 30 % des frais d'opération ; indemnité de 25 fr. par jour pour les frais de clinique ; 25 % de remboursement des frais de pansements. M. Robyn constate avec plaisir la fusion des trois fédérations de sociétés de secours mutuels de Roubaix-Lannoy et par suite, des trois pharmacies mutualistes.

Il déplore la perte du dévoué trésorier M. Edouard Lutz et propose pour le remplacer M. Maurice Foeliex.

Caisse d'assurances sociales.— M. Mercier donne lecture du rapport établi par la commission de contrôle à l'examen du bilan de 1937, qui constate un excédent de recettes de 143.366 fr. 06. Bilan, conclut le rapport « qui est un reflet d'une situation saine, résultat d'une gestion prudente et avertie ».

M. Robyn constate que c'est grâce à l'augmentation du coefficient du précompte de 3 1/2 à 4% et à la hausse des salaires que les résultats ont été aussi beaux. Il proteste contre la reduction d'un huitième des recettes prévu pour cette année, au profit des caisses invalidité, ce qui lèsera la caisse de 50.000 francs. Il énumère ensuite de nouveaux avantages accordés aux opérations chirurgicales pour les catégories 17 à 22.

Mutuelle retraite. — M. Foellex donne lecture de la situation financière 1937, puis M. Bourgeois lit le rapport établi en collaboration avec M. Pollet, commissaire aux comptes.

M. Deledalle constate qu'il a été versé cette année 1.273.927 francs que la section comprend actuellement 344 pensionnés contre 220 l'année dernière. La caisse de Paris groupait à fin mars 185.938 membres avec un actif de 2.264.915.490 francs, le rendement moyen des placements pour l'année 1937 a été de 5,85 % contre 5.67 pour 1936.

C'est un organisme qui est géré par des autorités averties et des administrateurs compétents pour la gestion des capitaux et qui donne toute sécurité aux assurés qui lui ont fait confiance.

VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE

L'Administration municipale rappelle à la population que les séances gratuites de vaccination antidiphtérique reprendront le 2 juin prochain et auront lieu tous les jeudis, au Service d'Hygiène, 45, rue de Cassel, de 10 à 11 h., jusqu'au 7 juillet inclus.

Parfumerie DEROUBAIX
4, r. des Manneliers, Grand'Place, Lille
Mobilier, Matériel et Approvisionnements du Salon de Coiffure (Hommes et Dames)

Elle invite vivement les familles dont les enfants ne sont pas encore vaccinés à les présenter à ces séances, de façon à les prémunir contre cette terrible maladie.

Sociétés et Comités

RACING CLUB DU NORD. — Ce soir à 20 h. 30, café des Arcades, 55, rue du Maréchal-Foch. Cours préparatoire à la radiotélégraphie militaire et à la T.S.F. Instructeur M. Druet.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jacqueline Nottebaert, rue Rossini, 20, cour Desprez, 11 ; Jacques Dujardin, rue de la Basse-Masure, 97.

Décès. — Maria Somogyi, 25 ans, rue Jules Guesde, 151 ; Sylvie Lambre, 8 ans, rue du Fontenoy, 87 bis, cour Moreau, 19; Emile Tack, 81 ans, rue de la Halle, 23 ; Alexandre Gadeyne, 82 ans, rue du Moulin, 100 ; César Leclercq, 71 ans, rue Rémy-Cogghe, 46, cour Desrousseaux, 4.

WATTRELOS
LA FÊTE DES MÈRES

A Wattrelos la fête des Mères fut suivie par une foule nombreuse et très sympathique.

A 9 h., une cérémonie religieuse était célébrée à l'église Saint-Maclou (Centre) à l'intention des familles nombreuses.

A 11 h., une réception officielle eut lieu à l'Hôtel de Ville en présence de l'Administration et du Conseil Municipal.

M. Florimond Lecomte, 1er adjoint, évoqua les mérites des mamans, de toutes les mamans qui sont l'âme, la flamme constante, lumineuse et chaude des foyers, glorifiés et exaltés en ce dernier dimanche de mai et M. Lecomte se dit heureux au nom de la municipalité, d'apporter son tribut au solennel hommage qui est rendu au mamans.

Avant de procéder à la remise des médailles, M. Lecomte tint à féliciter en la personne de M. Duret le si digne et dévoué président des Familles nombreuses, tous les pères de famille présents, qui travaillent et peinent sans relâche avec le continuel souci d'assurer l'avenir de la maisonnée.

Mais M. Lecomte, avec émotion et des larmes aux yeux, termina son allocution par un pénible devoir en signalant que la mort aveugle et impitoyable a passé, il y a quelques semaines, fauchant l'une des plus jeunes mamans qui, hélas, ne viendra pas chercher l'insigne qui lui était destiné et au foyer de laquelle son mari et ses six petits enfants, en ce jour, qu'ils espéraient si beau, pleurent son absence éternelle. Au nom de tous il adresse un souvenir ému à la mémoire de Mme Delcroix-Dewilde et présente à son mari et à ses enfants si douloureusement éprouvés l'expression de leur sympathie attristée.

Après cette allocution, il fut procédé à la remise des diplômes et médailles.

Médailles d'argent. — Mmes Vauchel née Sacre Madeleine ; Chatelain née Verdock Germaine.

Médailles de bronze. — Mmes Del-Delmotte née Debusscher Valentine ; Depraetère née Baptiste Flore ; Schoorens née Matthys Valmyre ; Vandeputte née Dumez Jeanne ; (Delcroix née Dewilde Antoinette).

Un vin d'honneur fut ensuite servi et M. Duret, au nom des familles nombreuses remercia l'Administration et le Conseil municipal pour la belle réception envers les mères décorées.

A l'issue de cette manifestation un vin d'honneur fut servi au siège des Familles nombreuses, 15, Grande Place.

A midi, sur le kiosque de la Grande Place, un magnifique concert-apéritif fut donné par l'excellente Philharmonie du Crétinier, sous la direction de son chef M. Félicien Delespierre.

Dans l'après-midi, dans la salle du foyer, une fête familiale se déroula joyeusement en présence d'un nombreux public et surtout d'enfants qui s'en donnèrent à cœur joie.

Une brillante tombola clôtura cette belle et touchante fête des mamans.

La fête de bienfaisance des Douanes a remporté un franc succès

La fête annuelle organisée au profit des Mutuelle et Orphelins des Douanes, s'est déroulée samedi soir dans la spacieuse Salle des Fêtes du Centre, rue Jean-Jaurès, et a obtenu un beau succès. Le public, qui avait été convié à un bal de famille, au cours duquel les clowns musicaux « Bo Blomme et Compagnie » interprétèrent quelques attractions musicales, passa une agréable soirée, tout en faisant une bonne œuvre. L'organisation fut excellente et les dévoués préposés de Wattrelos-Ligne peuvent être heureux et félicités pour l'excellent travail accompli.

La tombola, qui comportait dix dixièmes de loterie, fut tirée au cours de cette soirée très réussie.

Voici les numéros gagnants :

119	138	141	169	443	562	577
731	779	824	830	836	838	869
914	1059	1147	1163	1219	1236	1283
1374	1486	1464				

Les lots peuvent être réclamés 49, rue de la Paix, jusqu'au 10 juin ; passé cette date, ils resteront acquis à l'œuvre.

Signalons que cette belle soirée était présidée par M. Potiez, président du Comité organisateur, et parmi la très nombreuse assistance, nous avons remarqué la présence de M. le Capitaine Carlier ; le lieutenant Fruit ; M. Patou, brigadier-chef de la gendarmerie ; M. Perrin, receveur municipal ; Humery, brigadier, et Huby, sous-brigadier des Douanes ; etc., etc...

COMPLET SUR MESURE coupe élég. 225 fr.
COSTUMES TAILLEURS depuis 150 fr.
Robes, Manteaux pour Dames. Tissus Mode
Choix Unique de Modèles nouveaux.
ROBERT, 262, r. Carnot, Wattrelos

Une grande détresse à soulager. — A l'occasion de la fête des mamans nous rappelons à la générosite de la population Wattrelosienne, la grande détresse de la famille Delcroix-Dewilde dont la mère, décédée il y a quelques semaines laisse un mari infirme et six petits enfants dont l'aîné n'a que 9 ans et que les dons en espèces ou en nature peuvent toujours être adressés à la famille rue Thiers, impasse Destailleur ou au Comité, 64, rue Roubaix.

CROIX
LA FÊTE DES MÈRES

Dimanche à 10 h., à l'Hôtel de Ville, s'est déroulée en presence du Comité de l'Union des familles nombreuses de Croix, la remise des diplômes de la médaille de la famille française, aux mamans décorées lors de la récente promotion.

M. Derreumaux, président du groupement présenta à M. Seigneur, maire, les mamans à l'honneur et remercia la municipalité de sa réception. Le maire félicita les décorés et rendit hommage à leurs mérites. Une cérémonie religieuse fut ensuite célébrée en l'église Saint-Martin.

A 16 h., dans la salle des fêtes municipale se tint l'assemblée générale du groupement. M. Derreumaux, après avoir salué la nombreuse assistance, s'adressa tout particulièrement aux mamans présentes, et en termes délicats célébra leurs vertus. Il retraça ensuite l'activité du groupement au cours de l'année écoulée et remercia ses collaborateurs. Une saynète, et un tirage de primes terminèrent cette réunion.

Ducasse annuelle. — Le placier sera à la disposition des forains le mardi 31

LE DRAME DE MAUBEUGE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'atroce promenade

Pourtant, l'homme a dit vrai. Un drame silencieux, rapide, vient de se dérouler dans la rue. Le premier client qui est sorti et qu'on n'a pas revu, vient d'être frappé terriblement, une lame effilée lui a ouvert le ventre. Sous la douleur, l'homme a hurlé puis s'est affaissé sur les genoux. Il est resté évanoui, perdant son sang. La pluie froide l'a ranimé. Il a regardé sa plaie entrailles à nu. Péniblement, il s'est relevé, de ses deux mains a comprimé son abdomen déchiré et est reparti seul dans la nuit. Il a fait ainsi, tenaillé par la douleur, plus de deux kilomètres. L'atroce promenade a duré deux heures.

Le blessé, en rentrant chez lui, s'est affalé sur son lit. Il était 8 heures du matin quand on le conduisit à l'hôpital. Tel le drame qui s'est déroulé à Maubeuge, dans la nuit de samedi à dimanche et dont l'auteur est un individu du milieu, fraudeur invétéré, repris de justice impenitent, un de ces dangereux personnages qui règlent leurs affaires au couteau plutôt qu'en stériles paroles.

Mais la police veillait. Bien qu'avertie fort tard de l'affaire, elle mit les bouchées doubles et en quelques heures réunissait tous les éléments du drame et réussissait à mettre sous les verrous l'auteur de la tentative de meurtre.

Venez vite !

Hier dimanche, à 7 h., un homme se présentait au poste de police de Maubeuge où était de service l'agent Paternotte. C'était M. Paul Patou, 41 ans, demeurant 158, route d'Elesmes, au faubourg du Pont Allant. Il raconta que quelques heures avant, vers trois heures du matin son compagnon Edouard Astorg, 39 ans, chauffeur d'usine, qui partageait la même chambre garnie, était rentré épuisé, portant au ventre une terrible blessure par où sortaient les intestins. Astorg lui avait déclaré avoir été, en ville, victime d'une agression. L'agent se rendit route d'Elesmes et, devant la gravité de la blessure, il fit conduire la victime à l'hôpital.

M. Pontal, commissaire de police, fut mis au courant sans tarder et ouvrit immédiatement une enquête.

Un geste chevaleresque

Il fut facile de retrouver le lieu où Astorg avait passé la soirée. C'était une maison spéciale de la ville où se trouvaient entre autres clients, deux repris de justice accusant l'un et l'autre six ou sept condamnations pour contrebande, coups et autres délits : François Soupard, dit Le Poney, 33 ans, demeurant a Sous-le-Bois, route de Douzie ; Jules Carles, dit Campin, 36 ans, demeurant également à Sous-le-Bois, route d'Hautmont.

Campin et Le Poney avaient ete, vendredi, faire un chargement de tabac en Belgique et avaient ensuite décide de boire le profit. Durant deux heures, ils errèrent de maison de plaisir en maison de plaisir et, ce soir là, ils dépensaient leurs derniers sous. Astorg ne connaissait ni l'un, ni l'autre, pas plus qu'ils ne le connaissaient lui-même.

C'est à cause d'une femme que la discussion commença. Une hétaïre raconta à Carles, habitué du lieu qu'Astorg l'avait brutalisée. Elle montra quelques meurtrissures légères au bras. Campin sentit bouillir son sang chevaleresque. Justement, l'autre sortait. Il le suivit. Dans la rue, Carles interpella Astorg : « C'est toi qui bat les femmes ».

— Occupe-toi de ce qui te regarde.

La discussion fut courte.

Frappé, dit-il, à coups de pied, Carles sortit la fameuse lame qui ne le quitte jamais et comme il le déclara : « Il piqua le « mec »

Puis il rentra avec cette idée d'avoir donné une bonne leçon à celui qui se permettait d'outrager les femmes.

Le meurtrier est arrêté

Ces points bien établis et les témoignages recueillis, M. Pontal et ses collaborateurs s'occupèrent de rechercher les contrebandiers. La ville fut battue et à midi, la présence de Soupard et de Carles était signalée au café Renaux, rue des Miniers, à Sous-le-Bois. C'est là que le brigadier chef Bonhel, les agents Turquin, Algrain et Ronchin les cueillirent et les mirent immédiatement hors d'état de se défendre. Ils furent aussitôt conduits au commissariat et interrogés. Soupard raconta exactement l'affaire. Il déclara être sorti, lui aussi, au moment de la rixe. Il essaya de separer les combattants, puis rentra, sans s'apercevoir qu'Astorg était grièvement blessé.

Carles, après quelques réticences, finit aussi par avouer qu'aveuglé par la boisson et par la colère, il avait, après avoir été frappé par Astorg, sorti son couteau.

Soupard fut relâché et Carles maintenu en état d'arrestation.

L'état du blessé

A l'hôpital de Maubeuge, où le blessé avait été conduit, le docteur Autier, chirurgien de l'établissement, procéda à l'opération de la laparatomie. Il n'a pas caché que l'état d'Astorg était très grave en raison des longues heures que le blessé passa sans soin avec ses intestins à nu.

La victime, dans l'après-midi, a toutefois pu répondre à l'interrogatoire de M. le commissaire de police et, un peu plus tard, à celui de M. Billoux, juge d'instruction, et de M. Trentz, substitut, représentant le parquet d'Avesnes qui, par ailleurs, firent répéter au meurtrier ses déclarations. Et, aujourd'hui, Carles prendra le chemin de la prison.

90 Millions à gagner
AU SWEEPSTAKE
DU GRAND PRIX DE PARIS

Les billets sont en vente dès maintenant.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant :
à nos dépositaires,
à nos vendeurs,
ou à nos bureaux, 186, rue de Paris, à Lille.

Le dixième de billet ..... 11 Fr.
Le carnet de 10 dixièmes du même numéro .. 110 Fr.
Le carnet de 15 dixièmes panachés de numéros et séries différents ..... 165 Fr.

Pour les envois par poste, joindre un mandat à la commande, et ajouter 2 fr. 25 pour la France et 4 fr. 50 pour l'étranger.
Aucun envoi contre remboursement.

L'ODIEUX CRIME D'UNE MÈRE A ROUBAIX

Pour la seconde fois, le Parquet est descendu sur les lieux du drame

Dans nos éditions d'hier, nous avons relaté le crime horrible commis par une jeune bonne, Germaine Grash, originaire de la Meurthe-et-Moselle, âgée de 26 ans, occupée par une famille honorable, habitant rue Edouard-Vaillant. On sait que la mégère se trouve en traitement à l'Hôpital « La F